PRÉFECTURE
DE
CONSTANTINE

Affaires indigènes

N° 385

OBJET :

Rixe entre tirailleurs et israëlites

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Constantine, le 9 Février 1914

Le Préfet du Département de Constantine

à Monsieur le Gouverneur Général

(Services de la sécurité générale)

ALGER.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, deux rapports de M. le Commissaire Central de Constantine, concernant une rixe qui a eu lieu, le 7 courant, entre des tirailleurs et des israëlites.

~~Il n'y a pas eu de troubles jusqu'ici, mais on ne peut rien prévoir pour l'avenir.~~

Il a fait, de concert avec l'autorité militaire, toutes les mesures pour éviter de nouvelles bagarres. Il est difficile de prévoir les conflits, en raison de la rixe, isolé. Quoique prises toutes les précautions nécessaires sont prises ~~de défier d'avance une intervention militaire.~~

LE PREFET,